Pam
Af- Congo
Lefever, R.
97

LES BROCHURES DE L'AUCAM No 2

NOTRE PROPAGANDE COLONIALE

PAR

RENÉ LEFEVER, S. J.

PROFESSEUR A L'ÉCOLE SUPÉRIEURE
DE COMMERCE ST. IGNACE

Association Universitaire Catholique pour l'Aide aux Missions
8, rue des Récollets, 8, Louvain (Belgique)
C. C. 1790.75

BULLETIN D'ÉTUDES & D'INFORMATIONS
de l'École Supérieure de Commerce St. Ignace.

R. Lefever, S. J.,
Professeur à l'École supérieure de Commerce
St. Ignace.

RECEIVED
AUG 4 1930
Conseil Protestant du Congo

Notre Propagande coloniale.

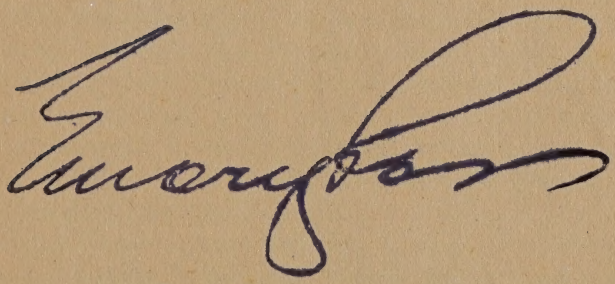

Extrait du numéro de février 1927.

SECRÉTARIAT DE L'ASSOCIATION DES LICENCIÉS
DE ST. IGNACE
37, Courte Rue Neuve, ANVERS.

NOTRE PROPAGANDE COLONIALE.

Il est incontestable que l'idée coloniale a grandi en Belgique.

Jadis, le grand public ne s'intéressait au Congo que sous l'empire de la curiosité ou des passions, que déchaînaient tour à tour les découvertes de nos explorateurs, les victoires sur les envahisseurs arabes, les critiques soulevées par l'ancien régime. Seule une élite prêtait une attention suivie aux tentatives de Léopold II, qui poursuivait avec ténacité, dans un douloureux enfantement, la réalisation d'une entreprise en apparence téméraire. « Je travaille pour le pays, disait-il ; il ne comprend pas encore, mais il y viendra. » Ces paroles prophétiques se sont réalisées. L'esprit d'expansion qui, notre histoire le proclame, s'était réveillé dans nos provinces chaque fois que le besoin l'avait exigé et que l'occasion l'avait permis, s'est ranimé soudain au lendemain de la grande tourmente devant un besoin plus impérieux et une occasion devenue unique. Le premier stade de notre entreprise africaine est glorieusement achevé. Après l'heure ingrate des semailles s'annonce

le temps des récoltes. Sans en surfaire les promesses, on peut espérer et prévoir que d'abondantes richesses nous attendent. Elles assureront à notre jeunesse un champ de travail ; à nos capitaux un placement ; à nos industries des matières premières ; à notre commerce des valeurs d'échange, et par-dessus tout à notre idéal social et chrétien, que des préoccupations mercantiles justifiables mais incomplètes ne peuvent étouffer, l'occasion providentielle d'accomplir en Afrique une mission de charité, de régénération, de salut.

Cette conception de la colonisation, la seule qui soit vraie et totale, a-t-elle déjà pénétré dans tous les milieux ? Nous y reviendrons. Ce que nous voulons mettre en relief en cet endroit, c'est la volte-face de l'opinion qui, hier encore systématiquement hostile ou indifférente, s'intéresse définitivement, jusqu'à s'en préoccuper, au problème congolais. Le public pensant ne vit plus éloigné de notre empire noir. Il s'imprègne de plus en plus d'idées et d'aspirations coloniales. Notre patrie africaine a pris corps avec la nation. Nous l'avons enfin annexée.

Sur ce terain d'accord unanime le succès est grand et l'union des partis presque complète. On en trouve la preuve, cause ou effet, dans une politique ardente de propagande coloniale à la fois officielle, officieuse et privée, dont il n'est possible, faute de place, que de rappeler les principales manifestations.

Cette propagande se fait tout d'abord par l'écrit. Les livres consacrés au Congo, à la description pittoresque ou scientifique de ses ressources, à la discussion des graves problèmes qui s'y posent, forment une importante bibliothèque d'études, dont nous ne discutons pas

ici la valeur, mais dont nous signalons la riche efflorescence. Je m'excuse de ne pas les citer ; leur simple énumération remplirait un catalogue. Je me contente de constater qu'un écrivain français déclarait récemment que nos auteurs coloniaux sont lus partout, et que pour rester au courant de l'évolution de la pensée coloniale et des applications, on ne peut plus les ignorer. A côté de ces ouvrages adressés à tous, mais réservés assez naturellement à des spécialistes, voici la collection de nos revues hebdomadaires, bi-mensuelles ou mensuelles, à grand format ou d'aspect plus modeste : Bulletins des missions, organes d'associations réservés à leurs membres, tribunes libres ouvertes à ceux qui se font un devoir et un plaisir de vulgariser les questions d'ordre divers relatives au développement religieux, administratif, politique, économique de notre colonie. Leur ancêtre à toutes, *le Mouvement Géographique*, sa tâche de précurseur accomplie, a disparu. Quelques-unes appliquant fort heureusement notre devise nationale, ont fusionné. Celles qui survivent se voient rejointes — parfois même dépassées — et renforcées par un apport considérable de périodiques nouveaux. Que les temps sont changés depuis l'époque où, pour défendre son œuvre contre les convoitises étrangères et les préjugés nationaux, Léopold II se voyait obligé de créer son propre *Bureau de documentation*.

Le journal est le grand docteur des temps modernes. On l'a appelé le gouvernail du globe. Ses informations sont crues et atteignent les moins cultivés, *the man in the street*. La presse politique, celle de tous les partis, s'est outillée surtout depuis 1920 pour remplir ce rôle d'initiateur populaire. Nos grands quotidiens, les ex-

ceptions deviennent rares, ont leur chroniqueur colonial attitré. La plupart publient, soit journellement soit hebdomadairement, des notes abondantes de vulgarisation pratique, simplement attrayantes ou documentaires. Plusieurs — n'est-ce pas à la suite d'un grand reportage que commença notre œuvre d'expansion africaine — ont reproduit par tranches successives, tenant leurs lecteurs en haleine, le carnet de route de leurs envoyés spéciaux, dont un ancien ministre et un ministre actuel.

Rien d'étonnant que cette *littérature* ait contribué à assurer au Congo, dans tous nos milieux, une popularité vivante et sympathique. Mais on pouvait mieux faire. Pour associer un peuple dans une pensée nationale et lui rendre cette pensée familière, il faut l'incruster profondément dans le cerveau et dans le cœur des générations montantes. Notre enseignement colonial s'est inspiré de ces hautes préoccupations. Il est organisé dans nos quatre universités. Nos écoles spéciales ont fondé, presque toutes, une section d'études spécifiquement coloniales. Quant à l'enseignement moyen et primaire, des efforts sont tentés pour y donner au Congo un plus large droit de cité. Les instruments pédagogiques ne manquent pas. Manuels et cartes scolaires abondent. Leur variété arrachait à un publiciste étranger ce soupir : « Il serait à souhaiter que nos écoles en France puissent disposer d'une littérature coloniale aussi riche et adaptée. » Très intéressants aussi les moyens d'encouragement, tel par exemple le concours colonial général institué par le ministre des colonies et le ministre des sciences et des arts sur la proposition de la Commission de propagande coloniale scolaire. Il se dispute chaque année entre les élèves, garçons et filles, des clas-

ses supérieures des établissements officiels et libres de l'enseignement moyen et de l'enseignement normal. L'an passé, le nombre des participants dépassa les onze cents. Le Roi, l'archevêque de Malines, les grands organismes commerciaux et financiers du pays encouragent ces joutes académiques par l'octroi de prix qui sont remis aux lauréats au cours d'une séance solennelle.

Le cinéma est appelé, par des scènes vivantes, à préparer, à compléter, à illustrer l'enseignement verbal. Le ministère des colonies possède plusieurs *rouleaux* qu'il met à la disposition des écoles. Mais une mention spéciale revient à l'initiative heureuse de la *Lever House* qui a entrepris une véritable tournée de représentations congolaises. Voici le bilan des six premiers mois de son activité. Elle a organisé, dans la seule ville de Bruxelles, 278 séances pour les écoles de la capitale auxquelles assistèrent 27.343 élèves et 238 professeurs. Son film *Du Congo belge au Consommateur belge* fut projeté en province, à Liége, à Ostende, à Bruges, à Anvers, devant plus de 15.000 jeunes spectateurs.

A noter encore l'*Illustration congolaise*, revue bi-mensuelle destinée à faire voir par l'image, à la jeunesse, les principaux aspects de la nature et de l'activité du Congo.

Cette nationalisation de l'idée coloniale, dont nous suivons la courbe ascendante, doit pour une large part sa diffusion à l'action persévérante d'une série d'institutions connues sous le nom collectif d'Œuvres de Propagande, d'Études, d'Entre-Aide. Il faut renoncer à en faire l'énumération, même rapide. Indiquons cependant, en quelques traits, le but qu'elles poursuivent : organisme d'informations, centres de ralliement, cercles

d'écrivains, clubs d'agrément, associations coopératives, groupements de mutualité et de philanthropie. Leur nombre dépasse la quarantaine, sans compter leurs ramifications provinciales, régionales, locales. Toutes, dans des voies différentes, participent à l'œuvre commune ; mais quelques-unes, par un travail plus productif, se détachent de cette vue panoramique, comme des sommets, et méritent pour ce motif ne fût-ce qu'une pâle mention. Ce sont les *Journées Coloniales,* fondées en 1920, avec leurs innombrables comités répandus jusque dans nos villages, qui, chaque année en juillet, par des fêtes commémoratives, entretiennent et raniment le feu sacré ; c'est l'*Office Colonial,* service de vulgarisation du ministère des colonies, créé par arrêté royal du 3 novembre 1908 au lendemain de la reprise ; il poursuit la mission de recueillir et de mettre à la disposition du public les renseignements coloniaux d'intérêt économique ; c'est encore le *Congrès colonial national* et son *Bureau permanent ;* au cours de leurs assises, sont débattues les grandes et angoissantes questions d'actualité touchant à la vie même de notre *dura tellus Africæ ;* c'est enfin, *last not least,* la section de droit colonial fondée par la Conférence du Jeune Barreau de la capitale, dont le siège est établi dans la salle coloniale du Palais de Justice de Bruxelles.

Au terme de cette énumération, nous pouvons répéter avec satisfaction que la croisade congolaise, prêchée avec une telle conviction, a produit dans les rangs de la population des fruits de conversion.

Le succès serait complet, si les apôtres de la cause coloniale, qu'unit une noble ambition, montraient la

même unanimité dans le choix judicieux et l'emploi des moyens destinés à s'assurer le concours de tant d'ardeurs qu'ils éveillent, de tant d'activités qu'ils orientent vers nos horizons africains. Il n'en est pas toujours ainsi. Sur le terrain des méthodes pratiques, d'importantes réserves s'imposent.

Nous avons signalé l'existence de nombreux organismes de propagande coloniale. Avec une entière bonne volonté, à laquelle nous rendons un sincère hommage, tous s'appliquent à réaliser leur programme. Mais ces programmes, sans coordination réciproque, ne font pas partie d'un plan d'ensemble fortement charpenté, qui devrait être exécuté point par point, avec harmonie. Ils ne s'emboîtent pas assez. Parfois ils se compénètrent ou se superposent ; parfois, au contraire, ils s'espacent, sans contact suffisant avec d'immenses champs de conquête délaissés. Trop rapprochées ou trop distantes, les mailles du filet font apparaître des surfaces encombrées, d'autres encore vides.

J'en veux donner un exemple qui me force, on me le permettra d'aborder un sujet des plus graves, bien que plusieurs n'en parlent qu'en plaisantant : il s'agit de la femme blanche en Afrique, de la femme belge au Congo.

Dans les colonies tropicales, les Européens sont peu nombreux ; de plus leur effectif se compose d'une proportion prépondérante d'éléments masculins qui, généralement, ne songent pas à fonder un foyer permanent. C'est l'origine de bien des misères. Le blanc s'énerve sous un climat brûlant. Dans son isolement, il sent monter en lui le vide, la mélancolie, la nostalgie des paysages amis et absents, ces terribles démons tropicaux qui

anémient et tuent ses plus belles réserves de résistance morale. C'est alors qu'il cherche des compensations. Il en trouve en se rapprochant de ceux qu'il a mission de civiliser, pas toujours pour les élever au niveau de sa race, mais pour s'abaisser jusqu'à se plonger dans leurs turpitudes. La femme indigène devient sa compagne « passagère » dans tout ce que ce mot a d'abject.

Ce tableau n'est certes pas flatteur. Souvent il n'est que trop vrai. Rien n'est dévergondé comme une société blanche d'où la femme blanche est exclue ou absente. Et les colonies manquent de femmes blanches, c'est-à-dire de cet élément primordial qui donne à tout groupement humain blanc régulièrement constitué sa dignité, sa stabilité, son rayonnement.

Le Congo belge n'échappe pas à cette loi de la nature. Les mêmes causes y produisent les mêmes effets. Ces effets, M. Jules Leclercq, dans un livre consacré à une de ses excursions africaines, les appelle, en les flétrissant, d'un nom sévère, mais juste : « la plaie du Congo ». « Aussi longtemps, écrit-il, que les Belges continueront à n'envoyer au Congo que des hommes non mariés, ou des hommes mariés non accompagnés de leurs femmes, ils n'auront rien fait pour que le Congo soit le prolongement de la mère-patrie »

Tel est le problème. Pour le résoudre, il faut que les femmes aspirent ou consentent à partager la vie de nos coloniaux, soit qu'elles accompagnent leurs maris ou qu'elles aillent les rejoindre, soit qu'elles s'embarquent, comme dans un rêve de légende, à la rencontre de leurs fiancés.

Déjà des foyers blancs, transportés de Belgique ou fondés sur place, existent au Congo. Le nombre de ces

épouses courageuses, l'honneur et la couronne de la mère-patrie, n'est pas connu avec précision ; il ne figure pas sur le tableau des statistiques officielles, qui manquent de galanterie ; mais on peut affirmer que ce nombre est impressionnant. Il suffit, pour s'en convaincre, de parcourir la liste des partants à bord de nos malles congolaises, de repérer les mariages enregistrés par l'état civil congolais (57 en 1924) ; de suivre le mouvement des naissances (352 en 1923). Quel argument à opposer aux esprits sceptiques et railleurs qui prétendent encore que le séjour de nos femmes sous les tropiques est dangereux, que le climat exerce une action perfide sur certaines fonctions qui leur sont propres ! Les faits écrasent les théories ; leur langage est triomphant.

Mais, si quantité de femmes belges, après un examen médical attentif, prennent allègrement le chemin du Congo et ne s'y portent pas moins bien, beaucoup, il faut en convenir, se montent moins entreprenantes et opposent aux sollicitations les plus tendres de pénibles hésitations, voire un refus formel. Les femmes de chez nous seraient-elles moins dévouées que nos voisines de Hollande et d'Angleterre ? Nous savons qu'il n'en est rien. La principale raison qui explique — et justifie quelque peu — leur attitude d'indifférence ou d'obstination, c'est que l'instruction des jeunes filles dans nos maisons d'éducation n'a pas encore été ajustée à la vocation coloniale qui les attend peut-être et à laquelle il importe de les préparer avec zèle. Et nous découvrons ici, après certains détours, une des lacunes regrettables qui prouvent que notre système de propagande, est encore, sous plus d'un aspect, incomplet et défectueux.

Il devient urgent d'y remédier, c'est-à-dire de joindre aux disciplines d'ordre religieux, scientifique, domestique et social, qui constituent la base et la raison d'être de l'enseignement féminin en Belgique, une forte initiation d'ordre colonial qui doit le pénétrer et imprégner à tous ses degrés, et dont l'effet sera de révéler à nos jeunes filles, avec discrétion et prudence d'après l'éveil de leurs facultés et les progrès de leur âge, la grandeur de la tâche qu'elles pourraient être appelées à remplir, au lendemain de leur mariage, dans cette nouvelle Belgique qui a besoin pour se transformer des vertus de leur sexe et qui a le droit, tout comme notre patrie d'Europe, de compter sur leur courage et sur leur dévouement. Cette tâche est d'une beauté si pure et si captivante, qu'elles l'ambitionneraient ou l'accepteraient plus facilement si elles la connaissaient mieux : c'est le rôle sauveur de l'épouse légitime et respectée, la mission bienfaisante de soutien, de réconfort, de vaillance ; l'apostolat laïque, voisin de l'évangélisation pure, qui leur permet de s'approcher sans rougir de leurs sœurs indigènes et de leur prodiguer, ainsi qu'aux nouveaunés, des trésors d'expérience et de charité.

C'est de la femme belge que dépend l'avenir du Congo belge, c'est-à-dire la moralisation et le rendement des blancs, et pour une large part, l'éducation des noirs. Et les femmes belges, osons l'espérer, partiront en nombre et en qualité lorsqu'on leur aura démontré, par une préparation adéquate, ce que notre œuvre de civilisation, impossible sans leur concours, attend d'elles.

Il va sans dire que cette expatriation si désirable devrait rencontrer, et de la part du Pouvoir et de la part des sociétés coloniales, l'accueil le plus sympathi-

que, les facilités les plus larges, les encouragements les plus efficaces. Nous sommes loin de cette solution élémentaire. Que penser en effet de ces entreprises privées, établies au Congo, qui ont l'audace d'imposer à leurs agents — ils ont entre vingt et trente-cinq ans — la pérennité du célibat, soit pendant leur premier séjour, soit pendant tout le temps de leur service ? C'est de la colonisation à rebours.

N'y aurait-il pas lieu de stigmatiser cette exigence contre nature qui, certes, ne se justifie pas dans son universalité, par une vaste rumeur de protestation dont l'écho forcerait les chasseurs d'opulents bénéfices à se préoccuper davantage de la situation morale de leurs collaborateurs et à renoncer à l'idée que le Congo n'est qu'un vaste champ d'exploitation ? Les organismes de propagande coloniale pourraient utilement se faire le porte-parole autorisé de ces réclamations et atteindre des milieux réfractaires où leur activité n'a guère encore pénétré.

D'autres obligations leur sont imposées. L'idée coloniale s'épanouit et s'amplifie. C'est un bien pour le pays qui étouffe dans d'étroites frontières. Il reste cependant à examiner si la mentalité qui en résulte est saine, bien conçue, bien dirigée ; ou bien si trop sommaire, peut-être trop simpliste, elle se révèle quelque peu désorbitée par des déviations dangereuses, déformée par des restes de légendes, faussée par des convictions contraires à la réalité.

Ce qui ne manque plus, ce qui surabonde même, ce sont les candidats aux carrières coloniales. Citons quelques statistiques empruntées au Rapport présenté par

M. P. Daye au second Congrès colonial belge, en février 1926. La Forminière possédait en 1925 un personnel africain de 547 agents, dont 497 en service ; elle a reçu, au cours de cette même année, plus de 5.000 demandes d'emploi. Les Huileries du Congo belge (Société Lever) disposent de 535 hommes en Afrique ; il se présente en moyenne de 8 à 10.000 solliciteurs de place par an. L'U. M., qui entretient au Katanga 1.426 agents, a reçu en 1925 plus 12.000 demandes d'emploi. Les postes d'État au nombre de 2.200 sont l'objet de 8 à 10.000 offres de service par an.

Ces chiffres sont significatifs. Il y a donc pléthore de candidats. On pourrait même se demander s'il est encore opportun d'orienter les Belges vers les carrières d'Afrique, ou bien si un ralentissement de la propagande coloniale ne se justifie pas. La réponse à cette question n'est pas embarassante : la campagne coloniale doit subir une transformation radicale ; son rôle n'est plus de soulever l'opinion, de l'électriser pour la conquérir, mais bien de la renseigner exactement, d'instruire en toute vérité. Elle est loin d'avoir compris cette nécessité et de s'en inspirer. C'est une faute, en s'adressant au public, de mettre exclusivement en relief les aspects séduisants de la vie d'Afrique. C'est une erreur de présenter le Congo aux chercheurs de fortune, comme une terre promise, abondante en merveilles, d'accès facile, où jaillit la richesse. Les situations coloniales ont, malgré leur attrait captivant, certains inconvénients ; toutes, malgré la générosité de la nature tropicale, n'autorisent pas un rêve d'or. Et cependant, nombreux sont les publicistes qui, jetant la bride à leur imagination, tombent dans cette erreur, commettent cette faute. Leur

style souvent banal, toujours fleuri, résonne d'expressions enthousiastes qui sentent le cliché. Ils parlent de possibilités quasi infinies, de formidables ressources, de richesses potentielles inestimables. Le Congo devient sous leur plume un réservoir inépuisable, assimilable aux Indes. Tout y est déconcertant, insoupçonné. Heureuse Belgique qui a trouvé au Congo les richesses de Saba. C'est qu'il produit tout : la verveine, le gingembre, la vanille, la cannelle, la muscade, la cardamone, le tamarin, plantes précieuses qui suscitaient les convoitises des marchands de la Renaissance. Voilà pour le présent. Quant à l'avenir, si son évolution est normale, il sera la plus belle colonie qui se puisse découvrir dans le vaste monde. N'y trouverons-nous pas de la houille, du pétrole ? Sans aucune exagération (les mots ne sont pas de moi), le Congo pourra fournir en vingt ou trente ans, 600.000 balles de coton (en 1925, la production atteignait 12.000 balles). Nous pourrons donc exporter vers d'autres pays, le calcul est facile à faire, 350.000 balles africaines, après prélèvement pour nos industries nationales des 250.000 balles qu'elles achètent annuellement à l'étranger. Après le coton, voici le caoutchouc. Les ficus hevéa importés du Brésil fourniraient d'ici dix ans des millions de tonnes d'excellent para... (Ces lignes furent écrites en 1910 ; en 1925, 15 ans après, la production congolaise a atteint 660 tonnes ; la production mondiale est à peu près de 500.000 tonnes.)

Nous pourrions multiplier ces vaticinations, détachées comme des perles d'écrits répandus, ou entendues au pied d'une tribune de conférencier. De pareilles exagérations sont déplaisantes et déplacées. Est-il prudent de

défigurer à ce point les richesses de notre empire africain ? Ces richesses sont considérables et variées, mais limitées et de traitement difficile. Pour les mettre en valeur, l'effort requis n'est pas aisé ; il est pénible ; le succès ne sera pas immédiat ; il sera lent et lointain. Pourquoi alors éveiller des espérances impossibles à satisfaire ? Enflammer les imaginations, déchaîner les désirs, c'est préparer de pénibles désillusions. A-t-on oublié l'échec des premières tentatives de colonisation blanche au Katanga ? N'est-il pas dû, en partie, à la déception qu'éprouvèrent nos jeunes flamands devant la réalité déconcertante qui ne correspondait pas aux promesses faites et répétées ? Combien de jeunes gens depuis la guerre, séduits par d'ardentes paroles, se sont vus écartés des emplois coloniaux qu'ils sollicitaient, parce que de fougueux orateurs, brandissant les superlatifs, au lieu de les instruire avec sincérité sur les réalités concrètes et effectives, les avaient égarés par des déclamations trompeuses. Ce genre d'hypnotisme n'est pas sans danger. Une réaction est toujours à craindre, dont, dans certains milieux, on a pu percevoir l'écho.

Évitons avec soin ces pénibles déconvenues. La propagande doit être poursuivie, mais il importe de l'équilibrer, de l'assagir, de lui assigner pour objet et pour limites les vraies possibilités, les besoins réels de notre colonie. Brochures, articles, tracts, conférences, manuels scolaires devront donc subir, conformément à cette directive, un travail de refonte, c'est-à-dire d'épuration.

Ne craignons pas la lumière. Celle qui monte de notre patrie africaine est assez ensoleillée, malgré l'anneau de vapeur qui rend encore sa clarté moins sereine. Elle

n'a pas besoin, pour servir d'étoile, d'un renforcement toujours vain d'illumination factice ou de feu d'artifice.

Il est des choses qu'il faut avoir le courage de dire. La faute originelle du passé, en matière de propagande et de recrutement colonial, a été de ne pas choisir avec soin les meilleurs candidats, et de laisser s'accréditer l'opinion qu'au Congo n'importe qui pouvait faire n'importe quoi. C'était, il est vrai, l'époque héroïque, et ce rappel peut servir d'explication et d'excuse. Le public, apathique sinon hostile, marquait les premiers partants d'un sceau de flétrissure. Ne considérait-on pas la colonie naissante comme une sorte de lazaret ouvert aux déchets de la métropole ? De combien de mécomptes n'avons-nous pas payé cette sélection à rebours ! Plus que jamais c'est un choix d'artisans et non une masse qu'il faut envoyer sur le chantier colonial, qu'il s'agisse de représentants de l'État ou de simples colons. La raison en est évidente. La Belgique a librement entrepris en Afrique une grande œuvre d'humanité qu'elle entend poursuivre jusqu'au bout. Dès lors, qu'il le veuille ou non, tout Belge, humble ouvrier ou agent galonné, du moment qu'il peine là-bas au nom de la patrie et sous l'égide de son drapeau, se voit élevé au rang de mandataire de la civilisation. Il ne peut sans prévarication renoncer à cette mission obligatoire ; mais elle suppose de sa part, outre certaines conditions de santé physique, un tempérament moral riche et généreux. L'œuvre coloniale partage avec toute tentative de rédemption l'honneur d'avoir pour assises l'austère sacrifice. Sans doute, ceux que tente la virile aventure peuvent y chercher, en compensation de leur effort, la satisfaction

de gains légitimes et honnêtes. Si la colonisation était incompatible avec la poursuite d'intérêts personnels même d'ordre matériel, on ne rencontrerait que des missionnaires dans les terres neuves et lointaines. Aussi le colonial dont l'abnégation serait l'unique mobile est une fiction de l'esprit, un être imaginaire. Il n'en est pas moins vrai cependant que s'il est incapable d'abnégation, il devient un être malheureux ou malfaisant, généralement l'un et l'autre.

Impossible en effet de se mettre à l'abri des épreuves, au plaisir, qui assaillent le blanc dans ces milieux bardes risques, des mécomptes douloureux, des sollicitations bares dont le décor splendide fait contraste avec la perfidie. La nature, le climat. les contagions morbides, les instincts primitifs des races attardées livrent à sa raison, à son courage, à sa patience, à ses sens d'incessants combats dont les assauts menacent à la fois son âme et sa chair. Et parmi tant de meurtrissures, il faudra quand même œuvrer et bâtir ; renoncer au rêve d'une vie large et facile ; exercer sur soi une surveillance assidue, une maîtrise constante ; résister aux premières désillusions ; se contenter de résultats lents, de mérites obscurs ; semer, dans la peine, de la vie, de l'espoir, de la fécondité, des richesses, que d'autres, plus tard, moissonneront dans la joie. N'est-ce pas que ces vertus supposent une grande âme, familiarisée avec la pratique du désintéressement ? Et puisqu'elles sont nécessaires pour régénérer sans dégénérer, un dilemme se pose, inéluctable : ou bien sacrifier la colonie, ou bien se sacrifier un peu soi-même.

Encore faudra-t-il préserver cet esprit de sacrifice contre les dangers de refroidissement et d'usure. Il ne

peut être passager, occasionnel, fugitif comme une poussée d'enthousiasme, un moment d'ivresse. Non, il est indispensable qu'il dure, puisqu'il est inhérent à la qualité même d'agent colonial, qu'il constitue sa profession, son métier. Où donc puiser, où alimenter cette persévérance, si ce n'est à la source où s'abreuvent les apôtres et qui a nom l'idéal ? J'entends un idéal élevé qui ne se nourrit pas d'illusions utopiques, dangereuses, mais qui plonge ses racines dans l'indestructible persuasion d'un magnifique devoir humain à remplir. Et comme cette persuasion est facile ! Les peuples barbares sont tissés d'indigence. Leurs fronts obscurs ne connaissent pas la clarté dont les nôtres sont illuminés ; leurs cœurs, les espérances qui font battre les nôtres. Ils ignorent, jusqu'à les repousser, les bienfaits de l'ordre, les présents généreux de la justice, de l'hygiène, de l'instruction, du travail nourricier. Ils possèdent parfois sans s'en douter des richesses dont la mise en valeur, prudente et modérée, doit aider à les relever et accentuer le bien-être universel. Au colonial qui comprend et qui aime sa tâche, incombe le privilège de remuer cette matière vivante mais amorphe et sans contours. D'un geste inlassable et patient, il la pétrira en modèles d'humanité plus haute ; il lui insufflera la conception, il lui apprendra la pratique d'une vie plus vraie, plus ample, plus heureuse.

Qui ne voit qu'en se pénétrant dans ses actions journalières de sa mission, il sert à la fois de nobles causes : celle de la vérité et de l'humanité, celle de ses frères d'adoption sur lesquels il se penche pour les redresser ; celle de sa patrie inspiratrice de l'œuvre glorieuse et féconde qu'il accomplit, la sienne enfin, puisqu'il con-

naît à travers son dur labeur les captivantes allégresses que goûtent les rédempteurs des peuples, sans jamais s'être vu obligé de perdre le souci de ses profits propres.

Déjà une conclusion partielle se dégage : elle fut formulée en termes énergiques que je m'excuse un peu de reproduire, par M. Soréla, au cours de la session de l'Institut Colonial Internationl tenue à Paris en 1921 : « Il faut renoncer à l'idée que l'on peut coloniser avec des apaches », ce qui veut dire que l'élévation des pensées, la noblesse d'âme, la discipline morale sont autant de dons qui doivent être le partage des aspirants aux situations coloniales.

On m'objectera probablement : Ceux qui les possèdent et qui s'en font une hygiène habituelle de la vie, sont rares et clairsemés. Je réponds sans hésiter que, même dans des carrières plus sublimes, les meilleurs ne touchent pas toujours d'une première envolée les sommets qui les hantent et qu'ils ont juré d'atteindre. L'homme, quel qu'il soit, porte dans sa pauvre nature bien des faiblesses paralysantes. Mais à défaut d'une réalisation complète et immédiate, malgré nos infirmités et nos défaillances passagères, il suffit de conserver intacts, au fond de soi, les principes qui nous guident et de tendre vers eux loyalement, sincèrement, soucieux d'y conformer notre vie, d'en pénétrer nos moindres actions. Les pionniers de cette trempe, c'est vrai, ne sont pas des héros ; ils ne sont que des vaillants. On peut s'en contenter. Ah ! si dans notre Belgique africaine brûlée par les tropiques, tous les ouvriers de l'édifice colonial étaient de ceux-là ! Malheureusement il n'en est pas ainsi.

L'incapacité et l'inaptitude de la plupart des candidats

aux fonctions congolaises sont déconcertantes. M. Daye en a dressé la statistique : 80 p. c. doivent être écartés immédiatement après les premiers contacts qui suivent leur demande ; 10 p. c., après examen plus approfondi ; il ne reste qu'un faible pourcentage de 10 p. c. jugés aptes à rendre service au Congo. Et malgré le petit nombre des engagements, il se produit encore sur place des défaillances, surtout pendant la première année de séjour. Ce déchet, selon la région et le genre d'entreprises, varie de 5 à 8 p. c.

Les causes principales d'élimination ou d'abandon d'emploi n'échappent plus à personne. Ce sont tout d'abord les maladies endémiques, dont nous n'avons guère parlé puisque leurs effets homicides ou nocifs, tout en subsistant, accusent un recul décisif. Vient ensuite l'intempérance sous ses formes les plus malsaines d'alcoolisme et d'unions ancillaires ; il en fut déjà question à propos du rôle de la femme blanche au Congo ; ne remuons plus cette boue. Enfin, le manque d'adaptation provenant de l'ignorance de la vie tropicale et de ses exigences, mais surtout de l'absence de connaissances générales ou spécifiques, sans lesquelles l'agent colonial n'est, dans la sphère de travail qui lui est désignée, qu'un élément instable, de médiocre rendement, si pas une nuisance. Sur ce dernier point nous devons insister.

Personne ne prétend qu'il ne faut envoyer au Congo que des universitaires. Pour recenser la population, recueillir l'impôt, tenir dans la brousse un comptoir de grosse quincaillerie, acheter sur le marché indigène des produits de chasse, de cueillette, de culture, il ne faut être ni docteur en droit, ni ingénieur, ni philologue. Mais

nous osons affirmer que toute fonction coloniale, même la plus humble, généreusement comprise, totalement exercée, exige de celui qui en est revêtu un esprit cultivé, orné de connaissances, avide de les compléter, largement ouvert aux problèmes variés et complexes dont l'étude s'impose à des éducateurs et à des conducteurs de peuples. Pour exercer sur les indigènes une action efficace, le colonial de tout rang doit connaître leur langue, leurs institutions, leurs mœurs, leur histoire. Pour ne pas se perdre et s'égarer dans le labyrinthe tortueux de certaines théories coloniales répandues et acclamées, dont l'écho retentit, il doit posséder une grande souplesse de jugement, qui lui permette de discerner avec aisance et sûreté les directives nouvelles qu'elles lui apportent, afin de les adopter et de s'en inspirer, comme aussi les absurdités qu'elles contiennent, afin de les répudier et de s'en préserver.

Ce n'est pas tout. Les carrières coloniales sont d'une infinie variété. Beaucoup dépendent de l'État ; d'autres, en majorité, des sociétés établies au Congo ; il existe même des carrières libres, indépendantes. Et dans chacune de ces catégories, que de diversité d'emplois, que de spécialisation ! Aux connaissances d'ordre plus général, bagage indispensable, doivent s'ajouter, en conséquence, des aptitudes d'ordre professionnel. Les premières doivent être complétées par les secondes qui constituent un supplément utile. On peut, dans bien des cas, y pourvoir par un stage pratique en Afrique même ; ou bien par des cours d'entraînement, semblables à ceux que le Gouvernement organise périodiquement à Bruxelles en vue de préparer ceux qu'il a choisis aux fonctions administratives ; ou bien encore par un apprentissage

intensif, comme celui que l'Union Minière et la Forminière imposent à leurs agents techniques avant la signature d'engagements définitifs.

Et maintenant se pose la question : Avons-nous le droit d'orienter sans discernement n'importe qui vers les carrières coloniales ? Suffit-il que le candidat à de si redoutables fonctions se sente attiré par une existence plus libre ? Suffit-il qu'ayant échoué dans quelque porfession, à la poursuite d'une situation plus lucrative, il se sente gêné, réduit aux abois ? Suffit-il que son front ne porte aucune tare visible, que son casier judiciaire soit vide de condamnations diffamantes, son carnet militaire vierge de punitions ? Suffit-il que porteur d'une seule arme de combat : sa bonne volonté, d'une seule recommandation : un certificat de bonne conduite, il ne puisse fournir des garanties plus sérieuses d'aspirations élevées, de résistance morale, de formation intellectuelle, de connaissance spéciale ? Et si la réponse à cette question, dont dépendent l'avenir du Congo et l'honneur de la Belgique, se dégage de l'exposé qui précède, ne faut-il pas admettre une fois de plus que notre politique de propagande, dont nous étudions les allures, fait fausse route, qu'il faut lui imprimer un énergique redressement ? « La Colonie ne saurait que faire de la foule », écrivait M. Lambin, inspecteur général au Ministère des Colonies, dans un opuscule publié à Liége en 1924 par la Société belge d'Études et d'Expansion. La masse ne convient donc plus. Des restrictions voulues sont nécessaires. Elles se justifient déjà par la remarque faite plus haut, que, pour le moment, le Congo ne souffre plus d'une pénurie de solliciteurs, mais plutôt de la rareté des emplois à leur offrir. Elles s'imposent davan-

tage par cette constatation humiliante : le Congo ne manque pas tant de Belges ; ce qui lui fait défaut, ce sont des Belges qualifiés, dignes de concours utiles, de nobles collaborations. Eux seuls sont appelés ; eux seuls méritent d'être élus.

« Tout se fait avec des hommes » avait coutume de dire Dupleix, qui fut un grand colonial. Cette devise a été maintes fois interprétée par des pasteurs d'âmes ou des chefs de puissantes affaires. Elle signifie qu'il est faux de diviser les œuvres humaines en entreprises réalisables et irréalisables. La distinction doit porter, non sur les possibilités de réalisation mais sur les agents de réalisation, qui se révèlent nuls, médiocres ou capables. Ceux-ci, on les nomme sans phrases des hommes. C'est d'eux que le Congo a besoin ; c'est eux qu'il appelle ; c'est eux, s'ils sont conscients, qui portent sur leurs épaules ces terribles responsabilités qui sont, au dire de Kipling, le glorieux fardeau de l'homme blanc.

Découvrir cette élite, la convaincre, l'ébranler ; former des candidats de choix et de valeur, et barrer résolument la route aux autres, voilà quelle tournure doit prendre notre politique de propagande coloniale. Sélectionner, c'est-à-dire ne plus viser la masse, mais la prééminence, la personnalité de l'individu, voilà le mot d'ordre de l'heure présente. Il est peut-être moins conforme à certaines conceptions collectivistes qui travaillent nos milieux d'Europe. Patience ! Qui oserait prétendre que nous naviguons toujours dans les eaux de la prudence et de la vérité !

En février 1926, le Congrès colonial belge tint sa seconde session dans la salle du Sénat. Le duc de Brabant

avait promis de lui apporter les prémices de ses impressions de voyage au Congo. On attendait cette communication avec impatience. En dehors de quelques harangues de circonstance, prononcées au pied de monuments à inaugurer ou à des remises de drapeaux, le prince n'avait pas encore pris la parole en public sur un sujet politique. Dans son discours, il affirma son admiration et ses espoirs, mais aussi ses craintes si certaines précautions n'étaient pas prises.

Ce langage, le seul qui convenait, résume la situation véritable de notre jeune colonie. La nation qui l'écoutait a le droit qu'on lui dise la vérité sur nos méthodes de colonisation. Qui oserait prétendre qu'elles sont en tout point irréprochables ? Plusieurs de leurs directives sont excellentes et nous valent les félicitations de puissants voisins. Complimentons-nous sur ces succès. Reconnaissons, avec modestie cependant, que de Brazza ne s'est pas trompé, lorsqu'au retour d'un de ses voyages en Afrique il proclamait : « Les Belges, ce peuple pygmée de l'Europe, sont appelés à réaliser en Afrique une œuvre de géant. » Mais ces fumées d'encens, humées avec complaisance, ne peuvent nous étourdir ni nous aveugler. Ne croyons pas, ne disons pas qu'au Congo tout est pour le mieux dans la meilleure des colonies. Osons reconnaître avec franchise que nous avons commis quelques erreurs, dont la continuation ne serait pas sans danger. Pourquoi ne pas les signaler sans ambages ? Que peut-on redouter de cette sincérité ? Avons-nous à craindre qu'elle donne lieu à des interprétations tendancieuses de la part d'envieux, de jaloux ? Mais quelle nation pourrait, sans hypocrisie, nous adresser des reproches ? Que celle qui est sans péché nous jette la pre-

mière pierre ! Et puis, le contrôle de l'opinion sur les affaires du pays est un des principes de notre organisation politique. N'est-ce pas plutôt un spectacle réconfortant et plein de grandeur, même pour l'étranger, s'il écoute à nos portes, que celui d'un peuple viril, conscient de ses devoirs et de ses responsabilités qui, préoccupé de justice, examine froidement sa conscience et décide, après les avoir reconnues, de porter courageusement remède aux erreurs de ses agissements. Ce bon propos, signe de contrition et principe d'amendement, lui permet de regarder l'avenir avec loyauté et confiance. On réclame de l'optimisme. Voici de l'optimisme, robuste et sain, le seul qui donne des ailes, parce que le seul qui soit vrai, puisqu'il est fondé sur cet humble aveu, que toute œuvre humaine est imparfaite, qu'elle a besoin de continuelles retouches, de constantes améliorations.

Ce n'est pas sous cet angle, il faut en convenir, qu'on propose d'habitude au public notre politique congolaise. Il suffit que des esprits avisés, moins amis de César que de la vérité, se permettent de vagues critiques et proposent, en les appuyant de réflexions motivées, certaines suggestions qui heurtent les idées courantes, pour que aussitôt des tresseurs de couronne, plus amis de César que de la vérité, élèvent les protestations et accablent de reproches ces démolisseurs dangereux, qui méconnaissent la beauté de notre épopée congolaise, oublient les avantages et les bienfaits que nos protégés noirs nous doivent par le seul fait de notre présence, découragent l'opinion, brisent l'élan national. Ces propos s'entendent. On a même parlé un jour de défaitisme colonial. En le rappelant, qu'on veuille le remarquer, je ne puise

pas dans les documents d'un passé déjà éloigné ; la mentalité que je décris a survécu. C'est elle qui préside parfois, dans la confusion et les clameurs, nos assemblées coloniales. J'en donne comme preuve le récent congrès colonial. Les débats y furent moins académiques qu'orageux. On vit la majorité des assistants applaudir chaleureusement et couvrir de fleurs un groupe d'orateurs qui semblaient combattre des conceptions jugées trop pessimistes.

Et la polémique ardente s'est poursuivie après que le Congrès eut éteint ses lampions. Elle bat son plein. Elle porte sur des questions capitales, qui mettent en discussion plus d'un problème essentiel de notre système colonial : définition et détermination des droits des natifs sur les terres réputées vacantes ; orientation vers l'agriculture indigène, pratiquée par les noirs sur leurs terres, à leur profit, ou vers la grande exploitation agricole, dite européenne, assurée par les indigènes comme salariés, sur de vastes domaines cédés ou concédés à des Belges ; réglementation et utilisation de la main-d'œuvre. Ce dernier problème — il tient en peu de mots — fait l'objet d'altercations qui sentent la poudre des combats. De quoi s'agit-il ?

En quarante ans d'occupation, le Congo a subi une transformation totale. Mais ce prodigieux développement n'est pas sans présenter de graves dangers. Il a causé au sein des races noires une crise sociale aiguë, qui sévit dans toute sa gravité. Ces races, éprouvées par la maladie, sous-alimentées, entraînées sans ménagement suffisant dans le sillage de notre activité fiévreuse, se dissocient, fléchissent, s'affaissent, reculent. Et cependant les entreprises européennes grandissent et se multiplient. Com-

ment concilier leurs besoins incessants en travail indigène, avec le souci que nous imposent la conservation et la régénération de ceux que notre conscience et de solennels engagements nous font un devoir de défendre et de protéger. Tel est bien le problème qui, à l'heure présente, domine tous les autres. Ecrivains coloniaux et publicistes le scrutent et le discutent. Mais la solution qu'ils proposent de lui donner est loin d'être identique. A lire ces écrits, on a, à première vue, l'impression que leurs auteurs sont irréductiblement divisés en deux camps ennemis, groupant d'une part ceux qui défendent l'industrialisation à outrance, sans égards suffisants pour le sort des populations natives ; d'autre part, ceux qui s'érigent en tuteurs des indigènes, sans grand souci des intérêts industriels. Les limites d'une discussion courtoise sont fréquemment dépassées. Surtout les porte-parole de la conception plus utilitaire ne ménagent pas leurs adversaires. Leurs discours, leurs articles ? Salive et papier ! Morceaux de bravoure ! Leur personne ? Des tas d'avocats, des défenseurs de l'Humanité, des idéalistes incorrigibles, des naufrageurs du Congo, dont Léopold II aurait dit qu'ils veulent « cochonner » sa colonie, des théoriciens qui mènent le Congo au désastre. Le Gouvernement règle l'intervention des employés de l'administration dans le recrutement de la main-d'œuvre en faveur des entreprises privées, par un simple rappel à l'observation plus stricte de directives vieilles de vingt ans : c'est l'émoi, l'affollement. Sa circulaire est dénoncée comme un attentat. Elle organise l'oisiveté chez les indigènes ! Ces mots sont déplaisants. Mais il ne saurait être mis en doute que ceux qui se combattent sont intimement convaincus qu'ils luttent pour le plus grand

bien du Congo. Leur bonne foi est absolue, comme leur intégrité. Lorsqu'ils se traitent de négriers, d'illuminés, ils emploient des expressions qui dépassent certainement leur pensée. Dépouillez leur langage de ces propos malsonnants, et vous découvrirez aussitôt des préoccupations communes d'humanité en faveur des indigènes, de larges rendements en faveur des sociétés commerciales établies au Congo. La division ne serait donc, comme on l'a prétendu, que purement apparente ? Certes, il y a place aussi pour de nombreux malentendus, qui naissent d'une lecture trop hâtive, trop superficielle des documents incriminés : Cette hâte, quand s'agitent les passions, empêche de surprendre et de comprendre bien des distinctions, bien des nuances, sans lesquelles la pensée d'autrui apparaît incomplète, défigurée, caricaturée.

Il est donc certain que les hérauts de la cause coloniale apparaîtraient moins distants, s'ils interprétaient plus poliment, plus objectivement, leurs conceptions réciproques. Cependant le fossé qui les sépare, existe ; il apparaît avec évidence lorsqu'ils en viennent à énoncer leurs formules de réalisations pratiques en vue de mettre fin à la crise de main-d'œuvre qui menace à la fois la vie des noirs et l'existence des groupements européens. Personne ne réclame l'arrêt des industries existantes. Personne ne demande l'interdiction d'industries nouvelles, réclamant peu de main-d'œuvre, dans des régions suffisamment peuplées. Personne ne propose de suspendre l'exécution des grands travaux d'intérêt public qui doivent soulager les indigènes ne fût-ce que par la suppression du portage homicide. De plus, tous admettent qu'il est nécessaire de limiter l'utilisation des bras par le dé-

veloppement du machinisme ; que le recrutement doit être réglé par une répartition territoriale plus judicieuse ; qu'il importe de recourir aux auto-moteurs, d'organiser l'installation des travailleurs sur les chantiers et dans les camps, avec un maximum de garantie d'hygiène physique et morale. Mais ces mesures sont-elles suffisantes ? C'est-à-dire rétabliront-elles l'équilibre nécessaire entre les prestations de travail que les indigènes peuvent fournir sans dommages et celles qu'on exige d'eux ?

Plusieurs l'affirment. Quelques-uns le nient.

Les premiers concluent que leur solution permettra aux entreprises capitalistes d'envisager de nouvelles extensions selon le rythme accéléré qui a présidé, en ces dernières années, à la mise en valeur du Congo ; et ils ajoutent que, des réserves de main-d'œuvre étant désormais assurées, l'autorité doit les mettre généreusement à la disposition des employeurs blancs, soit par voie d'engagement libre, soit par une autre voie si la première était jugée insuffisante. Quant aux seconds, tout en reconnaissant les avantages et les bienfaits qui résulteraient d'un emploi plus approprié et d'une distribution plus logique des travailleurs noirs, ils estiment que le gain, est trop faible pour justifier le maintien intégral, voire le renforcement de l'activité envahissante qui règne depuis la guerre au Congo. En conséquence, ils proposent non pas une politique de stagnation ou d'immobilisme, mais de sage modération. Ce qui ne signifie pas qu'il faille laisser languir ce qui vit, ni même suspendre le développement progressif du Congo ; mais s'opposer, du moins momentanément, à la création d'entreprises nouvelles dont la nécessité publique ne se fait pas sentir et qui ont besoin, pour s'installer ou pour grandir, d'un

appoint important de forces musculaires noires, afin de réserver à celles qui seraient maintenues parce qu'elles existent déjà, la trop faible main-d'œuvre disponible ; afin surtout de ne devoir jamais recourir à un mode de recrutement qui ne serait qu'un succédané de l'esclavage ou du travail forcé.

Ces suggestions ne sont pas neuves La Commission d'enquête de l'Est Africain britannique formulait un vœu analogue, lorsqu'elle déclarait dans son rapport : « En matière de travail, on ne peut précipiter la marche de l'indigène africain ; la proportion dans laquelle les maisons européennes peuvent se multiplier ne peut pas dépasser l'aptitude du noir à embrasser nos formes d'activité économique. » Le colonel Bertrand, dont on ne mettra pas en doute le patriotisme africain, a répété souvent : « Il faut laisser souffler les indigènes. » Même des étrangers, nourris de bon sens et d'expérience coloniale, nous donnent des conseils de ralentissement. Un haut fonctionnaire hollandais des Indes Néerlandaises, M. Mühlenfeld, venu à Bruxelles il y a un an pour étudier nos méthodes, résumait son impression d'ensemble en des termes suggestifs : « Vous avez bien travaillé au Congo. Mais faites attention et prenez garde. L'essor de votre Colonie est trop rapide. Vous pourriez avoir de graves mécomptes. » Et il ajoutait : « Malgré la densité très forte de la population javanaise, le Gouvernement hollandais n'a pas hésité à limiter le développement des entreprises européennes. »

Le Congo est plein de promesses. Ces promesses sont en rapport étroit avec ses ressources en main-dœuvre. Celles-ci, à l'heure actuelle, sont limitées. Il faut donc limiter aussi, dans la même proportion, les entreprises

capitalistes qui ne sont réalisables que grâce à l'appel de nombreux travailleurs. Dans l'entre-temps, il faut accroître leurs contingents, en augmentant la population. Or, l'expérience est faite : nos méthodes d'exploitation, loin de favoriser cette augmentation, contribuent au contraire à la contrarier. Il faut donc les modifier. Ce n'est pas par des affirmations, moins encore par des mots injurieux, qu'on renverse ce raisonnement ou qu'on crée des bras !

Ce coup de barre énergique est commandé par d'autres sollicitudes que celles qui doivent assurer le rendement présent et futur d'une affaire coloniale d'ordre purement commercial. Nous sommes au Congo pour y trouver des bénéfices. Mais notre mission, qui n'exclut pas ce but mercantile, est incomparablement plus élevée. Le Roi, dans le discours remarquable qu'il prononça à la séance d'ouverture du deuxième Congrès colonial national, nous rappela nos devoirs : « N'oublions jamais que la colonisation doit trouver sa justification dans le progrès moral et le bien-être matériel qu'elle assure à la population indigène. Nous avons une responsabilité vis-à-vis des populations dont nous avons assumé le gouvernement. Le principe humanitaire, et lui seul, ponctuait le Roi avec force, doit inspirer notre politique indigène. »

Ces paroles mettent fin au débat. Le facteur essentiel, primordial, qui doit servir d'assisses à cette politique, ce n'est donc pas l'intérêt pécunier des sociétés commerciales, quelque respectable qu'il soit. « Elles sont, comme l'écrit M. Franck dans la préface du Recueil à l'usage des fonctionnaires et des colons, la force d'une colonie, les collaborateurs directs et obligés de l'État. »

Mais si l'État a besoin des revenus qu'elles lui apportent pour supporter ses charges écrasantes, rien ne les autorise à imposer le libre jeu de leur activité comme un postulat indiscutable, surtout si l'exercice de ce droit, pour des raisons auxquelles elles ne sont pas absolument étrangères, est inconciliable avec les besoins des indigènes et les devoirs imprescriptibles de notre mandat de civilisation. Ce n'est pas parce qu'elle se sentent menacées ou prises d'inquiétitude, que ce que le Roi appelle de son vrai nom : « le principe humanitaire » doit leur être sacrifié. Ce principe domine tout : il découvre le but ; le reste n'est que moyen. Il est le seul qui justifie pleinement l'occupation du Congo par la Belgique. Formule paralysante, dira-t-on encore, qui retarderait, si elle devait prévaloir, une mise en valeur dont les indigènes aussi bien que les exploitants de la Colonie retireraient de considérables profits. Toujours l'appel des profits ! Nous reconnaissons volontiers que les indigènes bénéficient de la présence des grandes sociétés ; aussi il n'est pas question de les liquider. Personne ne songe « à les mener à la guillotine humide ou sèche ». Celles qui existent peuvent continuer leur action à la fois bienfaisante et lucrative. Il ne s'agit que de savoir si leur nombre peut croître et leur vague de pénétration s'étendre sans préjudices sérieux, ou bien si une période de ralentissement est nécessaire, pour permettre à des populations surmenées et en voie de recul, de se ressaisir, de se refaire. Une cure de santé est parfois indispensable aux peuples comme aux individus. Elle ne se conçoit et ne peut être salutaire que dans une atmosphère de détente et de calme nerveux.

Voilà l'austère mais totale vérité.

Si l'opinion publique était en possession des principaux éléments de ce grave problème, elle jugerait, avec le bon sens qui la caractérise, que la conception qui vient d'être exposée n'a rien d' « idéologique », rien « d'utopique », rien de « juridique plutôt que de pratique ». Peut-être trouverait-elle des épithètes, dignes mais dures pour qualifier la tendance opposée. Mais l'opinion est tenue à l'écart des champs clos où ces thèses diverses se heurtent. C'est une erreur et un danger. Il est désirable que ceux qui ont entrepris de la documenter sur les buts et les résultats de notre œuvre africaine, l'éclairent aussi sur ce point, qu'elle n'est pas qualifiée pour résoudre dans les détails de réalisation concrète, mais auquel elle peut donner une approbation de principe. Ce genre de plébiscite sur le redressement de notre politique coloniale dans le sens d'une orientation plus appropriée à la gravité de la crise du moment, plus conforme aussi aux devoirs élémentaires de la mère-patrie, faciliterait grandement la tâche ardue du Gouvernement qui, s'il avait le courage d'imposer des mesures de salut public, se sentirait appuyé par l'ensemble de la nation.

A qui incombe cette mission, sinon encore une fois aux organismes divers de la propagande coloniale dont nous achevons d'indiquer le rôle éminent, ainsi que les réformes multiples et profondes qu'elle doit subir ?

Le lecteur patient qui nous a suivi jusqu'à cet endroit, se surprendra certainement, en se tâtant, atteint d'une sensation d'égratignure, semblable à celle qu'éprouve un touriste qui se dégage d'un buisson de ronces. Je m'en rends compte et je m'en excuse. La

faute en est aussi un peu au sujet même. Il est si peu systématique, à saillies si anguleuses, à plans si inégaux, que celui qui veut en faire le tour, le serrer de près, l'étreindre, subira nécessairement quelques déchirements de peau. Ces éraflures ont peut-être leur contre-partie utile, puisque nous sommes maintenant documentés et autorisés à dégager quelques conclusions sous forme de faisceau.

La Belgique est devenue une Puissance coloniale. Le Congo est définitivement incorporé dans la chair de la nation. Honneur et gratitude à ceux qui l'ont acquis, à ceux qui ont gagné l'opinion publique à sa cause ! Ils ont bien mérité de la patrie qui conserve leurs noms et apprendra aux jeunes à les bénir. Mais la tâche de ces bons serviteurs n'est pas terminée. Le moment est venu de se souvenir — mieux vaut tard que jamais — que l'organisation des êtres humains, civilisés ou sauvages, est soumise, dans ses applications essentielles, aux lois naturelles des sociétés. Prenons garde que ces lois ne se vengent si nous refusons de leur obéir. Le principe même de tout gouvernement est dans le prestige de l'individu sur l'individu. C'est pour ce motif que n'importe qui ne convient pas dans le rôle d'éducateur, de meneur de peuples. Seule une élite sélectionnée et formée avec soin est capable de régénérer les races congolaises. De plus, nous devons traiter ces races, surtout si elles donnent des signes non équivoques de lassitude et d'épuisement, avec tous les ménagements qu'on prendrait devant une pareille détresse, si elle s'abattait un jour sur un de nos vieux pays d'Europe ; avec tous les ménagements qu'on a coutume de prendre en faveur d'un compagnon de travail, vivant dans notre entourage immédiat et

qu'on sait atteint d'un mal dangereux. L'effort imposé doit toujours être proportionné à la capacité de celui qui doit l'accomplir, soit qu'il s'agisse d'une société capitaliste qui aura toujours soin d'équilibrer ses engagements selon la puissance de ses capitaux effectifs, soit qu'il s'agisse d'un particulier à la veille de se lancer dans une entreprise nouvelle, ou d'un peuple encore primitif appelé à collaborer à des œuvres de grande envergure. La prudence est toujours de règle.

En outre, il importe de prévenir de funestes désillusions, en se gardant d'exagérer la valeur réelle de nos ressources congolaises. Cette valeur n'a pas besoin d'être surfaite, défigurée.

Enfin, il faut permettre à ceux qui se consacrent là-bas au dur labeur colonial, de trouver un soutien auprès de celles qu'ils ont choisies ou qu'ils rêvent d'associer à leur vie, puisque l'épouse blanche, légitime et fidèle, communique, si elle comprend, à tout ce qu'elle touche et transforme, une sainte contagion de grandeur, de dignité, de charité.

« Oh ! n'exilons personne, oh ! l'exil est impie ! »

Une dernière conclusion : les réflexions qui précèdent ne nous furent inspirées ni par la passion, ni par l'intérêt. Nous n'avons, en les exprimant, prêté l'oreille qu'à la voix de la nature, du bon sens, de l'expérience, de l'humanité, de la morale. Mais c'est précisément parce que cette voix ne fait pas retentir sa clameur de persuasion dans tous les milieux susceptibles de l'entendre et de la suivre, que nous avons fait, sans tomber dans le réquisitoire, le procès de notre politique de propagande coloniale. Nous l'avons trouvée incomplète, déficitaire, imprudente. Nous osons lui proposer de se

ressaisir et de se redresser. Souhaitons qu'elle accepte. Aidons-la dans cette nouvelle croisade. Tous nous avons des devoirs à remplir, tous nous voulons servir.

Avant de déposer la plume, je veux répondre, avec franchise, à une suprême préoccupation : les catholiques doivent-ils participer personnellement à l'œuvre coloniale de la Belgique ?

Oui, s'il y a du bien à faire à une portion d'humanité souffrante.

Oui, s'il y a une patrie à honorer, à enrichir.

Oui, s'il y a une conquête civilisatrice et religieuse à organiser ou à soutenir.

Car le rôle du catholique consiste dans cette triple mission. Tout l'y prépare et l'y oblige. Sa foi chrétienne lui recommande, lui prescrit le don de soi. Elle lui dicte une estime plus profonde pour chacun de ses devoirs envers lui-même, envers ses semblables, envers son pays. Aux heures pénibles de l'affliction, il puise dans ses convictoins religieuses un supplément de robustesse, de virilité, qui le rend moins chancelant. Son âme, réservoir de forces divines, est comme une forge ardente où la volonté plonge et redresse son fer. Dans son cœur bourdonne la parole de vie, non pour lui seul, mais pour le monde entier ; et cette parole, source de vérité et de progrès, il sent qu'il doit la répandre. Richesses matérielles, plaisirs, ne lui sont pas interdits ; mais il ne les cueillera et ne les poursuivra que sur le chemin de l'honneur et de la probité.

Tel est le Catholique. Tel doit être le Colonial.

Allons-nous en conclure que puisque les deux fonctions se rencontrent et s'identifient, il ne faudrait envoyer

au Congo que des Catholiques ? Non ; l'exclusivisme n'est prononcé que par la passion sectaire. Mais nous osons affirmer que, puisque le catholicisme est la meilleure école coloniale, le meilleur noviciat colonial, ceux qui ont grandi à la lumière de ses clartés, qui professent sa doctrine et obéissent à sa discipline, apparaissent plus capables d'effort civilisateur plus complet.

La place des catholiques est donc au Congo, comme elle était sur les marches du trône des Césars, sous les chênes des forêts gauloises, sur les caravelles qui cinglaient vers l'Inde et les terres de mystère.

Les catholiques belges ont été trop hésitants, trop trembleurs. Ils ont manqué de sainte audace. Le moment n'est-il pas venu de se montrer plus logique, plus fidèle, plus catholique ? Qu'ils se souviennent que noblesse oblige ; qu'ils sont responsables de l'univers ; que notre regretté Cardinal, dans une lettre pastorale intitulée : Suis-je Chrétien ? leur proposait d'inscrire à leur programme et de prendre pour devise cette formule, qui dans sa vénérable bouche résonnait comme un appel : « Dévouement à notre Colonie par patriotisme et par religion. »

Extrait du numéro de février 1927 du *Bulletin d'Études et d'Informations de l'École Supérieure de Commerce St. Ignace.*